



## Compte-rendu du conseil de quartier des Coteaux de l'Orge

Le 26 février 2017, à 19h30, à la MJC Saint Saint-Exupéry

### 1/ Point sur le projet ANRU

Dans le cadre du PRU, des travaux restent à réaliser d'ici 2018 :

- La dernière phase des travaux sur le réseau d'eau potable de la SNI, débutés en janvier 2017 pour 12 mois.
- La réhabilitation du gymnase Léo Lagrange de mi-Juin à septembre 2017 en site fermé puis de septembre à novembre 2017 en site occupé, à l'extérieur.
- Une étude est en cours concernant le lot 5 du secteur Bretagne.
- L'EPT12-GOSB se chargera des travaux concernant le secteur central : démolition de l'ancien Franprix et aménagement des espaces publics, réaménagement du parking public, aménagement du terrain de l'avenue de Flandre (projet présenté lors du conseil de quartier de Novembre 2016).

### 2/ Point sur le projet des Dunes de Flandres

Le projet immobilier des Dunes de Flandre porté par le promoteur Édouard Denis se situe au croisement de l'avenue de l'Aqueduc et de l'avenue Kennedy.

Sur 2130m<sup>2</sup> (surface de plancher) et sur 3 étages (R+2), le projet comporte 38 logements répartis dans deux bâtiments. Sur les 38 logements, 11 seront en accession sociale. Parmi les logements, on compte : un studio, 20 T2, 13 T3, 4 T4. Les habitants disposeront d'un parking en sous-sol de 29 places et 31 à l'extérieur.

Le permis de construire a été déposé le 4 novembre 2016 et accordé le 2 février 2017. Le promoteur a organisé une réunion publique le 12 janvier, à 19h30, à la MJC A. Césaire et au conseil de quartier du 26 février.

Les travaux débuteront en Juin et s'étaleront sur environ 16 mois.

### 3/ Point sur le projet de Fibre optique :

SFR Numéricable a débuté les travaux d'installation de la fibre optique en Novembre 2016 :

- Dans un premier temps, SFR procède à l'installation de 38 armoires réparties dans chaque quartier reliées au centre Nœud de Raccordement Optique de Juvisy. L'installation des câbles souterrains puis « aériens » (avec poteaux) reliant les armoires aux habitations se fait ensuite.

- Trois mois après les travaux d'installation correspondant au délai légal, il y aura une phase de commercialisation organisée par Orange et SFR Numéricable ponctuée par des réunions publiques. SFR Numéricable porte seul les travaux d'installation, d'autres opérateurs pourront s'acquitter « d'un droit d'accès » pour pouvoir bénéficier de la fibre optique et le proposer à leurs clients.

L'installation de la fibre optique suit un ordre précis :

- Les premières zones où sera installée la fibre optique correspondent aux zones de concentration des entreprises, l'objectif est de favoriser l'emploi. Ainsi, c'est le quartier des Coteaux (avec la zone Kennedy) et Chatillon (avec la bordure de la RN7) qui bénéficieront en premier des travaux d'installation.

- Ensuite, les travaux de la fibre optique démarrent dans les zones les plus éloignées de Juvisy qui est le centre relais.

Les travaux se sont déroulés de novembre 2016 à janvier 2017 aux Coteaux.

#### **4/ Présentation du dispositif des Voisins Vigilants**

Mis en place en 2014, le dispositif est porté par la Police Municipale en partenariat la Police Nationale (le commissariat de Juvisy-sur-Orge et la Direction Départementale de la Sécurité Publique d'Essonne : DDSP), le parquet d'Évry et la Préfecture d'Essonne.

Le dispositif a pour objectif de rassurer la population et lutter contre le sentiment d'insécurité, d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre les phénomènes de délinquance, de mettre en échec les cambrioleurs, de contribuer à créer des liens de solidarités entre les habitants.

La Police Municipale coordonne le dispositif, organise la chaîne de vigilance et fait le lien avec la Police Nationale. Volontaires et disponibles, les « voisins vigilants » sont chargés de porter à la connaissance de la PM tout fait contraire à la loi pénale qu'ils auraient pu constater ou que leur voisin aurait signalé lors des réunions du dispositif organisées par la PM tous les deux mois et en dehors, au quotidien.

Pour devenir Voisin Vigilant, il faut remplir le formulaire de candidature disponible auprès de la Police Municipale. A ce jour, on compte 35 voisins vigilants à l'échelle communale : 10 à Port Aviation, 2 à Chatillon, 19 au Centre-ville, 2 au Plateau, 2 aux Coteaux de l'Orge.

#### **5/ Choix du nom de l'allée allant du belvédère aux escaliers des Coteaux de l'Orge**

Plusieurs noms sont proposés comme l'allée du Belvédère, l'allée du Bois, la voie de Bourgogne et la Cilofienne.

Une urne sera installée à la MJC Saint Saint-Exupéry pour procéder à un vote indicatif, avant la décision du Conseil municipal.

#### **6/ Tour d'horizon des préoccupations des habitants dans le quartier**

- Les locataires de la SNI ont des problèmes de réseau de téléphone au 35 avenue de Bretagne. La SNI, présente au conseil de quartier, se chargera de recenser ces demandes.
- Stationnement gênant avenue Artois, avenue de Bretagne, devant le nouveau Franprix, au 10 et 12 avenue Minerve (en lien avec la bande jaune d'interdiction qui n'est plus présente et sera refaite).
- Contre le stationnement gênant, les habitants proposent l'installation de croix de Saint André dans la contre-allée Bizeul.
- Dépôts sauvages d'encombrants notamment avenue de Bretagne et Duparchy. Un rappel des comportements à adopter a été fait dans Hélice au mois de Mars et les bailleurs ont mené une campagne de sensibilisation au tri sélectif (SNI).
- Des trottoirs abîmés et à refaire avenue des Sablons, avenue Kennedy.
- Un commerçant empiète sur le trottoir de l'avenue de Provence et gêne le passage des piétons. La SNI a donc, sur demande de la Ville, contacté le commerçant pour que les désagréments cessent.

\*\*\*